



NAYEMONT LES FOSSES

HAUTES - FOSSES

BASSES - FOSSES

DIJON

BROMPONT



VILLAGE



Route forestière de Bellevue

Sommaire

<i>Le mot du maire.....</i>	<i>3</i>
<i>Conseils municipaux</i>	<i>4</i>
<i>Les racines du Pays</i>	<i>6</i>
<i>La vie du village</i>	<i>8</i>
<i>Loisirs - Associations.....</i>	<i>16</i>
<i>Les écoles</i>	<i>18</i>
<i>Etat-civil</i>	<i>19</i>
<i>Informations pratiques.....</i>	<i>20</i>

BULLETIN COMMUNAL DE NAYEMONT LES FOSSES

Directeur de la publication : Patrice FÈVE

Responsable de l'édition : Alain PLEYER

Comité éditorial : Jean-Claude ANDRÉ, Patricia WATTIGNIES, Catherine VOINSON

Nos remerciements **à toutes les personnes ayant apporté leur concours à l'élaboration** de ce bulletin

Imprimeur : ICMA - 88102 SAINT DIÉ CEDEX - Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement



- Tous droits réservés -

- Reproduction des textes ou photos interdite **sans l'autorisation du** Directeur de la publication -

Le mot du Maire



Ce bulletin vient clôturer la gestion d'un mandat municipal. Je pense que vous avez pu, pendant 6 années, en apprécier sa nouvelle présentation et son contenu, fruits d'une équipe. Nous sommes parmi les très rares communes à écrire, pour lecture à la maison, les extraits des réunions du conseil municipal. C'est la transparence et la convivialité que j'ai souhaitées.

Il nous présente les événements significatifs de ce 2^{ème} semestre. La charge du secrétariat reste lourde, car il me reste à assumer de nombreuses heures.

Diverses actions vous sont relatées ci-après. La stratégie dans la gestion des finances communales a été quelque peu modifiée en cette fin d'année 2013. En effet, l'autofinancement en cours de constitution, prévu pour assumer l'important investissement de l'assainissement collectif de Brompton, dont le chantier s'est révélé impossible, conforte nos finances actuelles.

Un autre événement est venu bien favorablement impacter notre gestion communale. Avant la fusion le 1^{er} janvier 2014, notre Communauté de Communes "Fave et Meurthe" a décidé d'allouer sur ses excédents, un fonds de concours à ses 5 communes, proportionnellement à leur population. Ainsi nous disposons d'une participation financière de 50% sur tous les investissements d'équipement à mettre en œuvre avant le 31 décembre 2013. Cette opportunité ne se renouvellera pas. Grâce à cet apport, nous allons pouvoir financer 50% du remplacement du fourgon communal, de la rénovation complète de la salle de mairie et de son accessibilité, de l'aménagement extérieur du centre de loisirs, de travaux de voiries, de l'électrification des 2 clochetons...

Cette opération est judicieuse, mais en contrepartie elle est lourde à mener dans ses détails techniques et financiers, notamment dans la contrainte de l'échéance du 31 décembre 2013.

Je dois ici une reconnaissance aux 2 adjoints qui me secondent bien dans tout ce qu'il faut manager en même temps.

L'équipe municipale valide cette stratégie dans l'intérêt de la commune. J'y associe le personnel communal qui collabore à la mise en œuvre de nos actions, lorsqu'elles ne sont pas dédiées à des entreprises. Si effectivement nos coûts de fonctionnement sont légèrement réduits avec le départ en retraite d'un agent non remplacé, il nous faut des matériels et une organisation aussi performante. Les aides publiques de fonctionnement étant revues à la baisse, il s'avère nécessaire de conserver une capacité d'investissement confortable dans les années à venir, notamment pour la réfection des voiries communales.

Sur ces notes optimistes, je vous souhaite de passer une bonne fin d'année. Toute la municipalité se joint à moi pour vous présenter mes vœux d'heureuse année 2014.

Patrice FÈVE

Les racines du Pays

- Chapitre 12 - Entre les deux guerres

Pour ce dernier chapitre, il n'y a pas de thème précis, ce sont des informations diverses de la vie de notre village entre 1920 et 1935 (archives des extraits de cahiers des délibérations du conseil municipal). Les cicatrices de la première guerre mondiale se referment peu à peu, de nombreux projets émergent au sein du conseil municipal, les activités reprennent.

En priorité, il faut réparer ce qui a été détruit pendant ces quatre années de souffrance. La remise en état des

chemins ruraux et vicinaux de la commune, le remplacement du matériel **d'incendie (pompe de Nayemont et habillements des sapeurs-pompiers détruits pendant la guerre)**. La commune supportera aussi les frais de reboisement des terrains communaux et la remise en état des bâtiments. Toutes ces dépenses seront financées par la vente de coupes de bois extraordinaires et les dommages de guerre. Rappelons que notre village a reçu la croix de guerre pour avoir vécu à moins de 2 km des combats pendant cette période.



Une partie de la forêt de Nayemont après la guerre suite aux bombardements

La fête patronale

Oublions les choses moroses, il faut penser à se distraire. Tous les ans, il est procédé à **l'adjudication des terrains communaux pour l'établissement du bal et jeux publics à l'occasion de la fête patronale.** Elle se déroule le dernier week-end de juillet et retour le dimanche suivant. Le bal était installé au début du Chemin de la Belle Campagne.

La distillation

Également tous les ans, le conseil municipal demande à Monsieur le Préfet **de donner l'autorisation d'ouvrir les ateliers de distillation** sur la commune, habituellement chez Camille GEORGE au village, chez Julien VINCENT à Maremeix et Eugène VICHARD aux Hautes-Fosses. **L'année 1922, une année exceptionnelle** pour les fruits, il y eut 6 ateliers de distillation.



Alambic de C. GEORGE neutralisé par le service des impôts en 1972. Cuve et chapeau percés à coups de pioche

Les racines du Pays

Les congés scolaires

En plus des vacances scolaires des écoles primaires, le conseil municipal vote six jours de congés supplémentaires : en exemple pour l'année scolaire 1922-1923, les 2 et 3 janvier ; en février, ce qu'on appelait les jours gras (le lundi et le mardi) ; le 13 juillet et le lundi de la fête patronale.

Le cinéma à l'école

En 1927, voulant réaliser les exigences établies par les ministères de l'instruction et de l'agriculture, le maire propose l'achat d'un appareil cinématographique qui servira de complément d'enseignement aux élèves des écoles et à l'instruction technique des cultivateurs.



Appareil cinématographique acheté par la commune en 1927

Le téléphone

En 1923, le conseil refuse la proposition des Postes, Télégraphe, Téléphone pour l'installation d'un poste téléphonique à Nayemont. La cause du refus est que la commune est composée de 5 hameaux distant d'environ deux kilomètres et que nous ne possédons pas d'industrie. En conséquence, le rapport ne serait pas suffisant pour rémunérer la gérance.

C'est seulement en 1948 qu'une cabine de téléphone public sera installée dans le café CHOTEL, ensuite ÉNAUX, fermé en 2002. Le conseil municipal fixe à 6 000 F le salaire annuel de la gérance de la cabine.

L'harmonie municipale



Sapeurs-pompiers de Nayemont avec les instruments, un jour de Sainte Barbe, aux environs de 1950

En 1927, Monsieur le Maire propose la formation d'une société de musique sous le contrôle de M. SAVOIE, chef de l'harmonie municipale de Saint-Dié. Le conseil accepte la proposition et vote la somme de 800 F pour l'achat de 2 instruments qui serviront aux 2 sous-chefs qui se rendront aux répétitions de l'harmonie municipale de Saint-Dié.

En 1928, achat d'instruments pour la somme de 14 000 F (cuivres, clarinettes, saxophones). Les répétitions se font en deux groupes, les cuivres à la petite salle de réunions des Basses-Fosses, et l'autre groupe dans la salle de classe après autorisation de Monsieur le Préfet.

En 1929, les répétitions se font dans la remise à côté de l'école des Basses-Fosses, aujourd'hui le préau. Un crédit est voté pour acheter des tenues aux musiciens, et une somme de 500 F pour payer le professeur de solfège, M. Georges MARAIS de Saint-Dié.

Fin 1931, c'est M. Robert MAURICE de Saint-Dié qui enseignera la musique. Les

années suivantes, nous ne parlons plus de l'harmonie municipale, et après la seconde guerre nous ne retrouvons ni tenues, ni instruments. Peut-être existe-t-il au moins une photo ? Les pompiers présents sur la photo avaient-ils récupéré quelques instruments ? Nous lançons un appel.

Nous voici arrivés dans les années 50. Ce n'est pas que je ne veux plus rien chercher à vous raconter et, si vous êtes nés après ces années, vos parents, papy, ou mamy pourront peut-être vous consacrer plus de temps et plus en détail que moi les faits divers et l'évolution jusqu'à aujourd'hui.

Fin

Poursuivant les travaux du Colonel PIERRE puis ceux de M^{me} Paulette HOUTMANN, M. Jean-Claude ANDRÉ a su, tout au long de ces 12 chapitres, nous conter ce que fut la vie à Nayemont. Le comité éditorial le remercie pour ce récit ayant nécessité de nombreuses heures de prospection dans les archives et de recherche de documentations.

La vie du village

Toponymes des lieudits de Nayemont les Fosses

Autrefois, on attribuait un nom de rue ou de lieudit en fonction de l'aspect géographique du lieu ou de ce qui caractérisait la vie rurale. On faisait peu référence à des faits historiques. La signification de chaque toponyme est développée plus bas lors de l'étude de chaque section du cadastre de la commune.

Nous nous sommes référés au livre de Marc GEORGEL : "Les appellatifs dans les cadastres de l'arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges". Pour certains lieudits, nous n'avons pas toujours pu trouver leur signification. Ainsi, ils n'apparaissent pas dans notre développement.

Aspect géographique

Les différents points découlant des aspects géographiques sont :

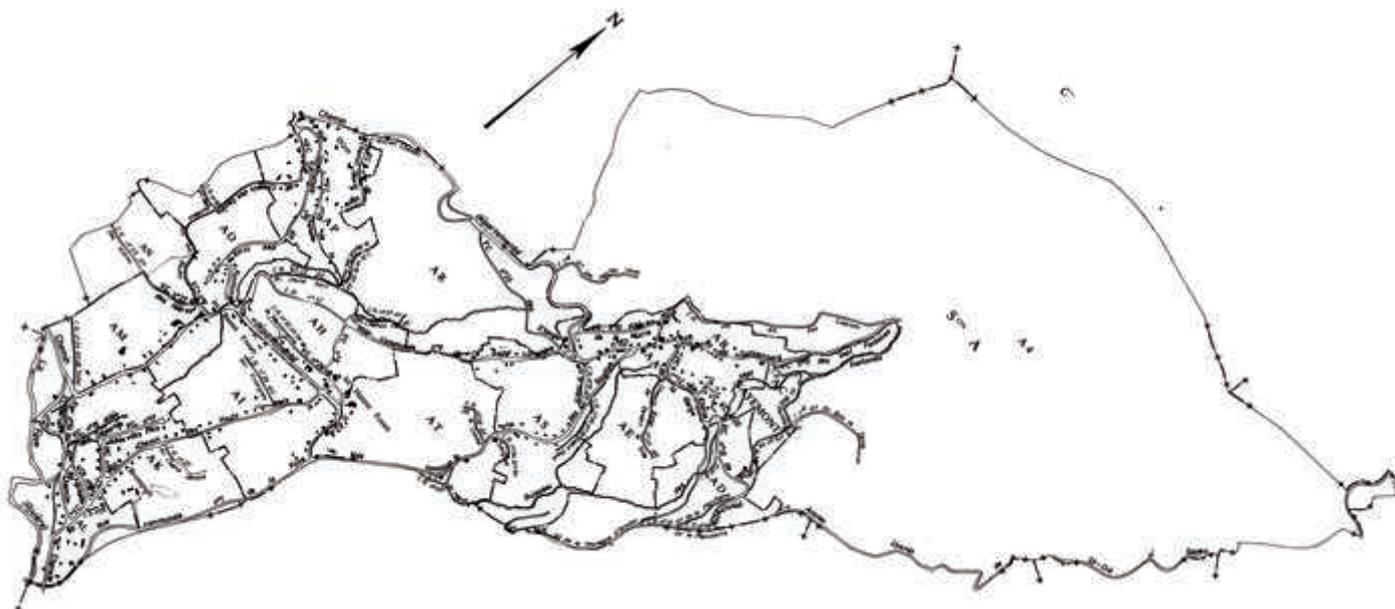
- ✓ le relief du terrain : la hauteur (**colline, côte, mont, jumeau, etc...**)
- ✓ les vallées et dépressions : basse, combe, col, fonces, fosse, pertuis, **valtin, etc...**

- ✓ les terrains plats : clef, plaine, plains, **etc...**
- ✓ la nature des sols : crasse, gravier, **roche, molière, ravine, voire, etc...**
- ✓ la position et l'exposition : bas, bout, **devant, haut, coucheux, etc...**
- ✓ la grandeur, la forme ou la qualité : canton, coin, corne, lieu, corbeline, ecoudures, hache, rond, neuf, rouge, **sec, etc...**
- ✓ les hydronymes : cuves, eau, feigne, fontaine, étang, goutte, rupt, source, **etc...**
- ✓ la végétation telle que les plantes et arbrisseaux, les arbres fruitiers, les arbres forestiers, les haies, les bois et forêts : bruyères, buisson, genettes, rose, noyer, baule, charme, pinasses, behaye, trémoulé, haie, hagsis, forêt, **brulée, tailleux, souche, etc...**

La vie rurale

- ✓ les institutions : arrentements, ban, clos, breu, commune, cour, ménil, ménantille, paire, quartier, pêcherie, **etc...**

- ✓ les coutumes : borne, lavoir, **tranchée, danseux, louvière, etc...**
- ✓ les mesures : conroi, fauchée, **journaux, peillière, tille, etc...**
- ✓ les défrichements : bruche, chet, **corcieux, trouche, etc...**
- ✓ nature de l'exploitation agricole : champ, chaume, faing, chenevières, fourrière, gazon, meix, prairie, maize, **prayez, chevry, vacherie, etc...**
- ✓ l'artisanat et l'industrie : charbonnière, chauffour, forge, martinet, lançoir, mines, moulin, plombes, puits, poussière, roulier, **saucy, tuilerie, filature, etc...**
- ✓ les constructions : baraque, bourguigniotte, ferme, grange, hutte, **etc...**
- ✓ les propriétaires de maison : chez, **chapuy, page, etc...**
- ✓ l'agglomération : faubourg, vic, **village, ville, etc...**
- ✓ croix et oratoires : chapelle, **cimetière, malaide, tambois, etc...**
- ✓ les voies : charrière, chemin, passée, **straiture, voie (ou voye), rue, etc...**
- ✓ les carrefours : croisette, giron, pont, **etc...**

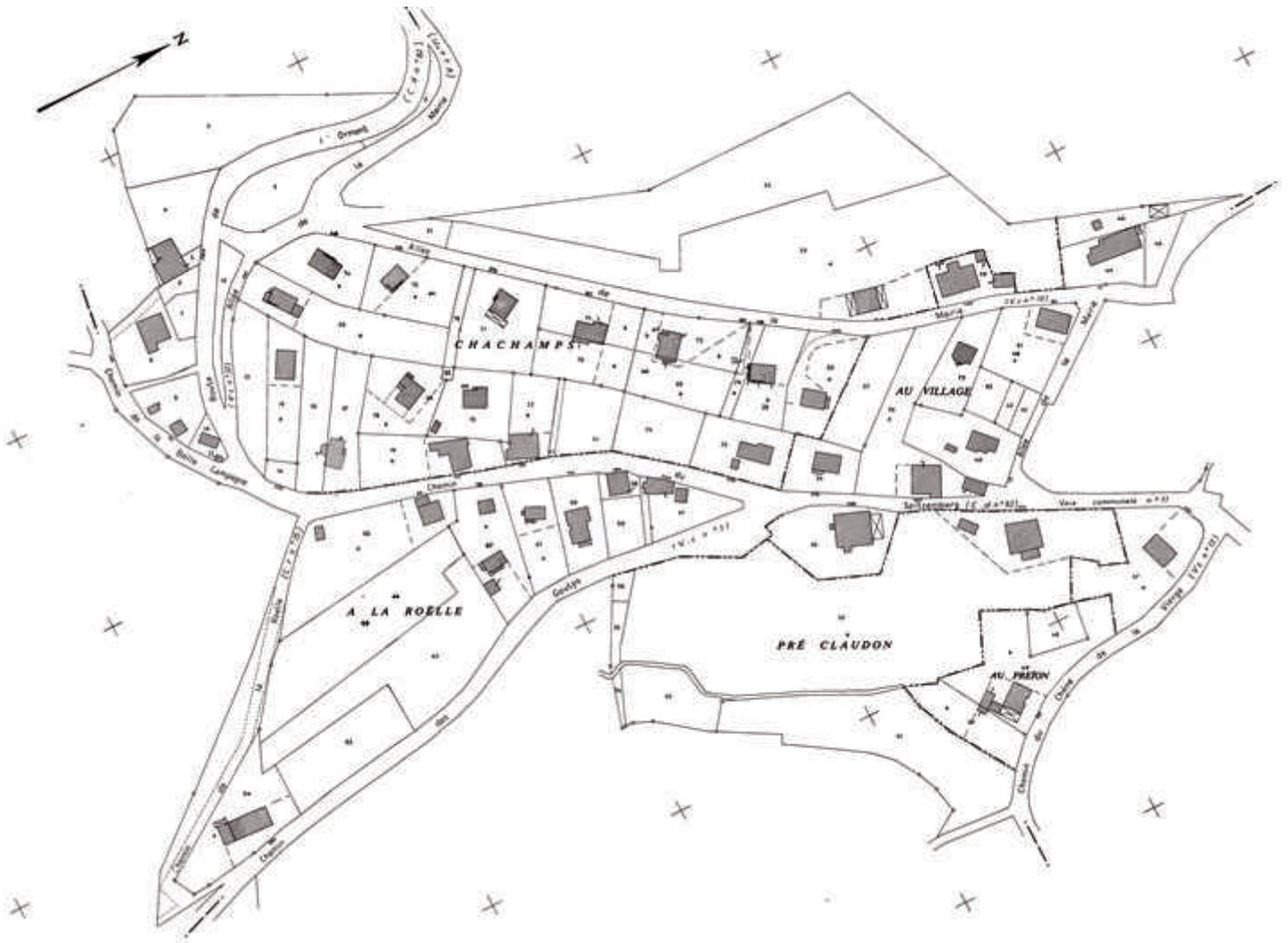


L'intégralité de la commune de Nayemont les Fosses

La vie du village

Toponymes des lieudits de Nayemont les Fosses

Etude des toponymes par ordre chronologique
de découpage de la commune en sections
- Section AA -



Nayemont les Fosses - Section AA

Pré Claudon

Se situe entre le Chemin des Goutys, le Chemin du Spitzemberg et le Chemin du Chêne de la Vierge.

Un "pré" est une "terre à foin ou à pâturage". Dans l'arrondissement de Saint-Dié, le pré est le pré de fauche par opposition au "pâtis" (pâturage), à la chaume et à la fourrière.

Au Village

Entre l'Allée de la Mairie et le Chemin du Spitzemberg.

"Village" : petit groupe de maisons de paysans qui n'est pas disposé régulièrement par rue et n'est pas limité par une enceinte. Le village sert à caractériser le centre de la commune. Ce centre n'a pas toujours été à la place actuelle.

Chachamps

Entre l'Allée de la Mairie et le Chemin du Spitzemberg.

"Champ" (au singulier) : employé seul, évoque le lieu de rassemblement du ban (le bois du ban est une portion de forêt dans laquelle les habitants pouvaient recevoir le bois qui leur était destiné). A Gérardmer, "le champ" est le centre de l'agglomération primitive.

La vie du village

Cérémonie du 11 novembre



Recueillement devant le monuments aux morts

En cette journée de commémoration de l'Armistice de la guerre 14-18, la pluie avait cessé. C'est avec l'apparition du soleil que le défilé a pu commencer.

L'émotion était présente, lorsque le maire Patrice FÈVE, accompagné des deux adjoints François DURAIN et Jean-Claude ANDRÉ, ont procédé au dépôt de gerbe au monument aux morts. Les enfants du RPI ont interprété l'hymne national ; de nombreux habitants du village étaient présents à cette cérémonie.

Puis le maire a tenu à rappeler qu'aujourd'hui encore, même si ce n'est plus pour cause de guerre, beaucoup se battent encore pour la paix et y laisse bien souvent leur vie.

Merci aux habitants de notre commune qui, chaque année par leur présence, rendent hommage à tous ceux qui se sont battus. Car avec la disparition du dernier poilu en 2008, la mémoire est désormais entre les mains des historiens, mais aussi des enseignants et des familles.

Repas du CCAS

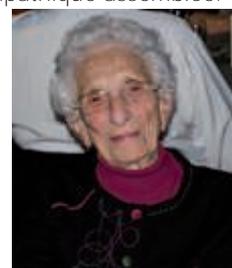
Le mardi 3 décembre à midi a eu lieu le traditionnel repas des séniors (65 ans et plus), organisé par l'équipe du CCAS, à la salle polyvalente de Sainte-Marguerite, toujours gracieusement mise à notre disposition par son maire Monsieur Roland BEDEL.

113 personnes étaient présentes et ont pu déguster les différents mets servis et réalisés par le restaurant "Le Bon gîte" de Senones.



Le repas des séniors 2013

L'ambiance était très conviviale. La doyenne de notre commune M^{me} Claire LEHMANN, 93 ans, et le doyen, M. Michel MATHIEU, 84 ans, faisaient partie de cette sympathique assemblée.



Les belles vosgiennes en balade

Un matin de novembre, sept génisses et un taureau, seul au milieu de toutes ces demoiselles, décidèrent de partir en excursion. Ils arrivèrent par un chemin forestier Route de Saint-Dié. L'herbe y était tendre, pourquoi ne pas prendre un brin de repos ? Mais voilà, c'était au bord de la route où il passait sans cesse des voitures.

Une conseillère et un adjoint firent la circulation. Les pompiers ont été appelés pour la sécurité. Des recherches furent entreprises, afin de savoir à qui

appartenait tout ce beau monde et surtout d'où il venait. Puis ces vosgiennes décidèrent finalement de reprendre le chemin forestier. Ce qui nous a permis de prendre le temps de retrouver le propriétaire, et tout est finalement rentré dans l'ordre.

Profitons de cet incident pour rappeler que la vitesse est limitée à 50 km/h. On n'est jamais à l'abri de rencontrer un imprévu sur la route, et parfois de taille ! Pour notre sécurité et celle des autres, sachons respecter les limitations de vitesse.



La vie du village

La voiture électrique du facteur

Il l'attendait, elle est arrivée : sa nouvelle voiture entièrement électrique. Notre facteur Bernard en est ravi. De retour de tournée, il la branche et le matin elle est prête à partir avec, en plus, une température confortable à l'intérieur.

La tournée représente environ 45 km sur notre commune, et l'autonomie du véhicule est d'environ 100 km. Bernard est heureux de contribuer à la qualité de l'environnement à Nayemont sans émanation de gaz ! Désormais, on attend le facteur mais on ne l'entend plus. On regarde passer la voiture jaune en silence ! C'est un motif de satisfaction pour Bernard, car les chiens ne l'entendent plus arriver : il est donc plus en sécurité. La poste de Saint-Dié dispose de 7 véhicules comme celui de Bernard.



Notre facteur Bernard et son nouveau véhicule tout électrique

Pourquoi toutes ces flèches bleues sur la route ?

Le syndicat des eaux de l'Ormont regroupant les communes de Nayemont les Fosses, Pair et Grandrupt et Remomeix, a mandaté un bureau d'étude afin d'élaborer un schéma général du réseau de distribution d'eau potable sur les trois communes.

Pour ce faire, tous les branchements, vannes sectionnement, purges, ventouses, etc... ont été matérialisées sur les routes par de la peinture bleue. Le relevé topographique qui a été réalisé va permettre d'établir le plan général du réseau de distribution de l'eau potable sous forme numérique.



Le repérage du réseau d'eau potable

Conteneurs à verre



Avec la mise en place de la redevance incitative courant 2014, il sera installé 2 nouveaux conteneurs de verre uniquement, en plus des 2 conteneurs situés à proximité du centre de loisirs : un sur le parking de la mairie, l'autre près de la station de traitement des Basses-Fosses.

A vos agendas

Deux élections auront lieu en 2014. Il convient d'ores et déjà de réserver ces dates dans vos agendas :

Elections municipales
23 mars 2014
30 mars 2014 (en cas de 2nd tour)

Elections européennes
25 mai 2014

La vie du village

Graines de champions



Pour occuper leurs mercredis ou leurs vacances, ils viennent avec leurs outils, pelles et autres remuer la terre et réaliser des obstacles de plus en plus hauts, "Aux Crasses", comme ils disent, car le nom du lieu-dit est Menumont.

Le mauvais temps ne les arrête pas, ils sont couverts de boue, mais ils sont contents ! Les parents le sont certainement un peu moins, mais là, ils ne font pas de mal, ils ne risquent rien, à part une chute...

Un saut spectaculaire

Les sonneurs de cloches à la retraite

Depuis de très nombreuses années, vous entendez tinter les cloches au-dessus de nos bâtiments communaux, malheureusement dans de tristes circonstances.

Au clocher des Basses-Fosses, c'est l'adjoint Jean-Claude ANDRÉ qui va tirer la corde trois fois par jour (8^h00, 12^h00 et 19^h00) à l'occasion d'un décès sur les territoires de Brompont, des Basses-Fosses, les Hautes-Fosses ou de Dijon, dès le jour du décès jusqu'aux obsèques. Au clocher de la mairie, pour les décès au village, c'était Robert FEIGLY, employé communal aujourd'hui à la retraite.

Nous avons décidé de moderniser un peu le système, le conseil municipal ayant approuvé le projet. Depuis quelques jours, les cloches sont électrifiées, il y a juste à programmer les sonneries, toujours pour les mêmes circonstances, et en plus, à la mairie pour signaler le



La cloche située à la mairie

départ des défilés du 8 mai et du 11 novembre. Nous avons également pensé qu'il serait judicieux de faire sonner les 12

coups de midi, un essai est fait sur les deux clochers et nous recueillerons vos avis.

La vie du village

Le fleurissement communal

En janvier 2013, la commission **environnement s'était réunie en la** présence de notre horticulteur afin de statuer sur le choix des fleurs que nous avons à planter au printemps et sur la préparation des bacs à fleurs et des massifs. Nous remercions les employés communaux pour leurs efforts apportés à la préparation des bacs, des jardinières et des massifs (désherber et bêcher les massifs, enrichir la terre par du terreau, **de l'engrais ou du fumier, aérer la terre,** planter les fleurs suivant les conseils de notre professionnel, arroser deux à trois fois par semaine en fonction de la météo). Nous remercions également M^{me} **GIRARDOT qui s'occupe** gracieusement du Calvaire du Chemin du Spitzemberg.



Une très belle composition florale devant la "Maison des pompes"

La commune compte 17 points de fleurissement. Parmi eux, le massif du local de stockage communal a été sensiblement agrandi. Pour ceux qui sont intéressés par le nom des fleurs (afin peut-être d'en choisir pour votre jardin), voici le détail des plantations et quelques explications sur ces fleurs :

- ✓ ageratium bleu : originaire des zones **tropicales d'Amérique du Sud, ses** fleurs, d'un ton pastel bleu, sont en pompons pelucheux. Genre de la famille des "Asteraceae". La fleur dure **longtemps. A l'automne, vous pouvez** en faire des boutures.
- ✓ chou Redbor : chou décoratif au feuillage frisé rouge bordeau, hauteur

jusqu'à 70 cm.

- ✓ pennisetum villosum : graminée aux épillets plumeux, plante vivace qui **résiste jusqu'à -5°**. Elle aime le soleil et les sols bien drainés.
- ✓ amarante tricolore : **plante d'origine** Mexicaine au plumet rouge qui appartient aux plus anciennes espèces **cultivées par l'homme. Elle était** vénérée comme une "graine miraculeuse" par les Aztèques et les **Incas. A l'île de la Réunion ou à** Madagascar, on mange ses feuilles en tant que légume. Ses graines peuvent être cuisinées.
- ✓ gaura blanche : plante vivace qui **fleurit de mai à l'automne. Elle** apprécie le soleil ou une légère ombre

et aime les sols riches bien drainés. Elle forme des rameaux avec des petites fleurs blanches à calices rougeâtres.

- ✓ sauge rouge : originaire du Brésil où elle est vivace. Dans nos régions, elle est annuelle. Hauteur maxi 60 cm. Les fleurs tubulaires sont rouges écarlate. Elle aime les sols drainés, légers et une exposition bien ensoleillée.
- ✓ **rose d'Inde vanille** : originaire du Mexique, elle fleurit du printemps **jusqu'aux gelées et aime la chaleur et** le soleil. Son gros pompon blanc vanille mesure 5 à 8 cm de diamètre.
- ✓ coleus wizard mix : plante à feuilles **larges multicolores qui n'aime pas le** froid ni un sol trop sec.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut :

- ✓ être inscrit sur les listes électorales,
- ✓ être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin,
- ✓ être de nationalité française (les citoyens de l'Union Européenne résidant en France peuvent s'inscrire

sur les listes complémentaires pour participer aux élections municipales ^{et/ou} européennes),

- ✓ jouir de ses droits civils et politiques.

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année, mais la personne qui s'inscrit

ne pourra voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Pour pouvoir voter en 2014, il faut donc s'inscrire avant le 31 décembre 2013.

La vie du village

Bienvenue à l'abbé AKAKPO

Le dimanche 20 octobre, après l'office religieux, une chaleureuse réception avec les élus et les paroissiens était organisée à la salle du dojo de Sainte-Marguerite. M. Roland BÉDEL, maire de Sainte-Marguerite, entouré de MM. Patrice FÈVE, Maurice BASTIEN et Pascal THOMAS respectivement maires de Nayemont les Fosses, Remomeix et Coinches, a remis officiellement l'imposante clé de l'église à l'abbé Léandre AKAKPO arrivé depuis quelques semaines dans notre paroisse.

En même temps, c'était un au-revoir à l'abbé Edmond TOUGNON venu de son nouveau fief d'Étival-Clairefontaine pour prendre le verre de l'amitié.



L'abbé Léandre AKAKPO

Nouveaux horaires pour la déchetterie

À partir du 1^{er} janvier 2014, la déchetterie de Neuvillers sur Fave modifie ses horaires d'ouverture afin de mieux satisfaire ses usagers.

Ainsi, chaque semaine, ce sont :

- ✓ 5 heures supplémentaires d'ouverture pour la période hivernale (du 1^{er} novembre au 31 mars).
- ✓ 8 heures supplémentaires d'ouverture pour la période estivale (du 1^{er} avril au 31 octobre).

Le tableau détaillé des nouveaux horaires se trouve en dernière page de ce bulletin.

Marche des parachutistes

La marche, désormais traditionnelle, des parachutistes de Saint-Dié et des environs s'est déroulée sur les nombreux sentiers de l'Ormont sur notre commune. Cette 8^{ème} édition, très attendue par certains, a rassemblé 126 marcheurs au départ des trois circuits proposés : 17 km, 12 km et 6 km. Le circuit le plus prisé par les inscrits est celui de 12 km avec 63 marcheurs. Comme chaque année, des trophées ont été attribués : à la famille la plus nombreuse, au plus jeune participant, au résident le plus éloigné, à l'association la plus représentée, et bien sur à la doyenne de cette journée, M^{me} Monique GÉRARDIN et au doyen, M. André HEINRICH. Un hommage a été rendu à M. Jean-Jacques IDOUX par la création d'un challenge qui porte son nom et qui a été remporté par la section de l'Union Nationale des Parachutistes (UNP) d'Épinal.

Les membres de l'UNP se sont mobilisés pour concocter un délicieux repas champêtre et c'est dans une ambiance

conviviale que cette journée ensoleillée s'est terminée. N'oublions pas de signaler l'implication de la commune dans cette manifestation avec la mise à disposition de matériel et le balisage des circuits

réalisés par des conseillers municipaux en collaboration avec les membres de l'UNP. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la 9^{ème} édition de la marche UNP.



Les lauréats de la 8^{ème} édition de la marche UNP

La vie du village

Sécurité routière

Le conseil municipal a décidé d'investir dans un miroir de rue pour sécuriser un carrefour.

Il a été installé par les employés communaux, avec la collaboration des 2 adjoints, à l'intersection de la route départementale 82A et du Chemin de la Chanelle.

Les véhicules arrivant de Brompont, mais plus souvent de Sainte-Marguerite par la route du cimetière, avaient beaucoup de difficultés pour voir les véhicules, souvent au dernier moment notamment ceux arrivant des Basses-Fosses. Ainsi, tout le trafic à ce carrefour s'en trouve plus sécurisé, ce qui n'exclut surtout pas le respect du stop. Il ne s'agit que d'une aide pour les usagers.



La pose du miroir à l'intersection du Chemin de la Chanelle et de la D82A

Convention pour la sécurité des parapentes

Voler comme un oiseau, qui n'en a pas rêvé ? Mais avec de plus grandes ailes, quand on fait du parapente, on peut parfois se retrouver

en danger, suspendu en l'air, accroché aux lignes ERDF...

Le 22 octobre dernier, pour prévenir ce

problème, des agents spécialisés d'ERDF ont apposé sur 150 m de ligne à haute tension (20 000 V), au lieu-dit "Menuumont", des balises réfléchissantes et bien visibles du ciel lorsque l'on procède à la descente pour l'atterrissage. Un partenariat a été signé entre ERDF et la commune de Nayemont les Fosses afin d'améliorer la sécurité à proximité des ouvrages électriques pour les pratiquants du vol libre en Lorraine.

Le partenariat consiste également à réaliser des sensibilisations aux risques électriques lors des manifestations organisées par la Ligue.

ERDF va étudier au cas par cas la proximité des ouvrages électriques avec des aires d'atterrissage, conjointement avec les collectivités locales concernées, afin d'envisager des travaux de suppression ou d'aménagement.



Les travaux de signalisation de la ligne haute tension

Loisirs - Associations

Association ELAN

Depuis juillet 2013, que d'évènements pour le plaisir de tous



Le foie gras au chocolat... Un délice à ce qu'ils en disent tous !!!



**Sous l'œil de M. REVERT, en tenue d'époque...
Les Pères Noël animés captent l'attention de nos visiteurs**

Elan, c'est une
belle aventure...

...où chacun prend la place qui lui convient... Quelques suggestions de tâches : faire un état des lieux, tenir un stand sur une demi journée, faire un gâteau, proposer d'animer autour de sa passion, distribuer des flyers... donner une idée ! Vous voulez être bénévole ? Faites-vous connaître en appelant Christine la Présidente au 06.28.32.20.68.



L'équipe de bénévoles était ravie d'accueillir les 200 visiteurs passionnés de ce week-end

Le centre de loisirs de juillet et d'août, avec une implication de certains jeunes ados de la commune à l'encadrement ; une vocation d'animateur qui naît au contact de Baptiste (notre animateur de développement territorial arrivé en avril).

La reprise des activités hebdomadaires avec quelques nouveautés : la salsa avec Raphael, "Bougez cadencé" repris par Amélie, moderne jazz (de 5 à 13 ans), et une invitation à la gastronomie grâce aux secrets de René THIRION, traiteur et chef à domicile à Moussey (en tenue "blanche" sur la photo ci-contre).

Salon des collectionneurs les 9-10 novembre 2013 avec de belles choses exposées : des chats, des voitures miniatures, des gaffes, des canards, des photos de classes, des fers et ciseaux à friser, des moules à pain, des têtes de chats peintes à la craie, des montres à goussets, des véhicules militaires faits mains... des pères Noël animés.

Consultez vite notre site internet :
www.association-elan.fr

Loisirs - Associations

Foyer Rural

Clôture de saison pour les marches séniors du jeudi après-midi

Un goûter sympathique - ce jeudi 28 novembre 2013 - termina la marche autour de Nayemont les Fosses. 25 participants se partagèrent les bonnes tartes de **Thérèse et d'Armand... arrosées d'un cidre brut**. 402 personnes profitèrent de nos marches, soit une moyenne de **16 personnes par sortie**. **7 adhérents** sous la conduite de Gilbert, apprécièrent un séjour à la Plagne Montalbert fin juillet. 15 adhérents participèrent en car à une sortie en Forêt Noire avec les aînés ruraux de Charbes-Lalaye.



Les marcheurs séniors du Foyer Rural

Le président informe pour 2014 : les marches séniors auront lieu tous les

jeudis. Rendez-vous à 13^h45 devant le centre de loisirs des Goutys. Départ à 14^h00 précises, d'avril à novembre 2014 sans interruption.

Le programme sera diffusé en janvier 2014 sur le site internet de la mairie (<http://nayemontlesfosses.free.fr>) et à l'assemblée générale du 15 mars 2014 en même temps que le renouvellement des adhésions.

A bientôt sur les sentiers. Venez nombreux !

Défilé de Saint-Nicolas

Fête traditionnellement organisée par le Foyer Rural, Saint-Nicolas - patron des petits enfants - avait donné rendez-vous aux Nayemontais à 14^h30 devant la mairie pour suivre son char jusqu'au Centre de Loisirs des Goutys.

Laura et Elsa ont ouvert le spectacle par leurs danses et "Coup d'Jus" a dévoilé ses talents dans le domaine des arts du cirque : souplesse, jonglage, airs d'accordéon et de guitare, et jeux de diablo.

Saint-Nicolas est une fête importante dans la vie culturelle de notre région. C'est à lui que les enfants adressent leurs regards malicieux, se réjouissant de l'après-midi récréatif, avant de déguster un bon goûter, préparé avec attention : cacao pour les enfants et vin chaud pour les grands. Proxi nous a offert mandarines et papillotes et Armand a confectionné d'excellentes brioches.



Les enfants sages entourent Saint-Nicolas et le Père Fouettard

Avant que la magie n'opère et que de petites lumières brillent dans leurs yeux, Saint-Nicolas a demandé aux enfants s'ils étaient obéissants. Ce jour là, il n'y a eu qu'un "oui" unanime. Saint-Nicolas et son compagnon le Père Fouettard ont réuni ce petit monde pour la photo.

Un grand merci est adressé à la commune pour sa participation, à tous les monteurs du char et de sa traction, aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Il reste maintenant à chaque famille à honorer la belle fête de Noël et à observer l'éclat de la bonne étoile.

Les écoles

La rentrée scolaire

La rentrée des classes s'est bien passée ! Elle a eu lieu le 03 septembre.

Suite au départ de M^{me} Gaëlle VILLAUME, nous accueillons deux nouvelles enseignantes qui travaillent à mi-temps à l'école de Nayemont Centre. Il s'agit de M^{mes} Hélène ETIENNE et Amélie HEIMBURGER. De même, nous accueillons une nouvelle ATSEM à l'école des Basses-Fosses, M^{me} Carole TIZZIAN. Nous leurs souhaitons la bienvenue.

Les effectifs

Voici les effectifs pour cette nouvelle rentrée :

Ecole des Basses-Fosses :

- ✓ classe de M^{me} Isabelle BILLON : 12 petites sections et 6 moyennes sections, soit 18 élèves.
- ✓ classe de M^{me} Céline MESNIL : 6 moyennes sections et 12 grandes sections, soit 18 élèves.

Réforme sur les rythmes scolaires

La loi est ainsi faite qu'il faut, à notre niveau, essayer de l'appliquer, et ceci dès la rentrée scolaire de septembre 2014, mais avec obligation de déposer un projet début janvier.

Le maire, en l'occurrence le Président du RPI de Nayemont les Fosses - Pair et Grandrupt, est responsable (une fois de plus) de la mise en place de cette organisation, s'avérant compliquée, voire même impossible en l'état actuel des textes.

Le Conseil d'École composé des parents élus collabore judicieusement aux choix ou essais de solutions avec les élus.

Il faudra placer 3 heures de classe le mercredi matin ou le samedi matin. Les 4

Ecole du Centre :

- ✓ classe de M^{mes} Hélène ETIENNE et Amélie HEIMBURGER : 15 CP et 6 CE1, soit 21 élèves.

Ecole de Pair et Grandrupt :

- ✓ classe de M^{me} Corinne GAUDEL : 8 CE1 et 15 CE2, soit 23 élèves.
- ✓ classe de M^{me} Hélène PERRIN : 9 CM1 et 14 CM2, soit 23 élèves.

Au total, 103 élèves sont scolarisés dans le RPI de Nayemont les Fosses et Pair et Grandrupt.

Activités et projets

Cette année, l'école maternelle a pour projet d'aménager un jardin des senteurs agrémenté d'objets décoratifs nécessitant l'intervention de M^{me} Martine HOLLARD, céramiste à Saint-Dié.

Une grande structure d'environ 1,50 m (nichoir, mangeoire, bassin), une plaque

nominative du jardin et quelques fleurs décoratives en porcelaine seront réalisées. Chaque enfant fabriquera un nichoir en terre qu'il rapportera chez lui. Les enseignantes de la maternelle remercient toutes les personnes ayant participé à l'opération "vente de chocolat" : ainsi ce projet va pouvoir se réaliser.

Au cours de l'année scolaire, les élèves de Pair et Grandrupt et ceux de Nayemont Centre participeront à des rencontres sportives dans le cadre de l'USEP. Ils y pratiqueront des disciplines variées : jeux de renvoi, marche, jeux traditionnels, gymnastique...

Les élèves de CM1-CM2 seront formés aux gestes de premiers secours.

Les élèves de Pair et Grandrupt découvriront l'opéra lors d'une sortie à Nancy.

Pavoisement des bâtiments scolaires



Depuis le 8 juillet 2013, les communes ont l'obligation d'apposer, sur les façades des écoles, les drapeaux de la France et de l'Europe. C'est chose faite sur la façade de l'école des Basses-Fosses. Pour l'ensemble école-mairie, celui de la mairie est suffisant. La déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 est affichée dans ces mêmes écoles.

Informations pratiques

Horaires d'ouverture

Bibliothèque

Mardi : 17^h00 - 18^h00
Mercredi : 17^h00 - 18^h00
Samedi : 10^h00 - 11^h30

Fermeture du 22.12.2013
au 06.01.2014 inclus.

Mairie

Mercredi : 09^h00 - 12^h00
Jeudi : 17^h30 - 19^h00
Samedi : 09^h00 - 12^h00

Fermeture du 25.12.2013
au 03.01.2014 inclus.



Mairie de Nayemont les Fosses
150, Allée de la Mairie
88100 NAYEMONT LES FOSSES
03.29.56.20.42
03.29.55.23.44
nayemontlesfosses@free.fr
<http://nayemontlesfosses.free.fr>



03.29.51.71.87



Déchetterie



Du 01.04 au 31.10
09^h00 - 12^h00 et 13^h30 - 18^h30
09^h00 - 12^h00 et 13^h30 - 18^h30
13^h30 - 18^h30
09^h00 - 12^h00 et 13^h30 - 18^h30

Du 01.11 au 31.03
Lundi 09^h00 - 12^h00 et 13^h30 - 16^h30
Mercredi 09^h00 - 12^h00 et 13^h30 - 16^h30
Vendredi 13^h30 - 16^h30
Samedi 09^h00 - 12^h00 et 13^h30 - 16^h30

Numéros utiles

Samu : 15 Gendarmerie : 17
Pompiers : 18 EDF : 0810.333.088
Syndicat des eaux : 06.83.33.72.41



Travaux de jardinage

Jours ouvrables : 08^h30 - 12^h00 et 14^h30 - 19^h30
Samedis : 09^h00 - 12^h00 et 15^h00 - 19^h00
Dimanches et jours fériés : 10^h00 - 12^h00

La collecte des ordures ménagères du jeudi 1^{er} mai 2014 sera reportée au samedi 3 mai 2014.

Les collectes du jeudi 8 mai 2014 et du jeudi 29 mai 2014 (Ascension) seront assurées normalement.

Permanence en mairie le 31 décembre de 10^h00 à 12^h00 pour les inscriptions de dernière minute sur les listes électorales.

Horaires des écoles



Nayemont centre :
08^h25 - 11^h15 et 13^h35 - 16^h45
Basses-Fosses :
08^h15 - 11^h20 et 13^h45 - 16^h40
Pair et Grandrupt :
08^h05 - 11^h20 et 13^h55 - 16^h40

En cas d'urgence...

Patrice FÈVE :
03.29.55.16.87

Jean-Claude ANDRÉ :
03.29.56.38.76

François DURAIN :
03.29.56.18.82

Bonnes fêtes à tous...